



2^{ème} série de réunions publiques relative à la révision du PLU 3.1

Compte rendu de la réunion publique
du **12 février 2013**
au **Bouscat**

Sommaire

1.	Introduction.....	3
1.1.	Contexte de la réunion publique	3
1.2.	Introduction de Monsieur le Maire.....	4
1.3.	Présentation de l'avancement du projet de PLU 3.1 et du projet communal.....	4
1.4.	Présentation de la carte « ville en projet ».....	4
2.	Contributions des participants.....	5
2.1.	Les éléments du projet qui conviennent.....	5
2.2.	Les éléments du projet qui ne conviennent pas.....	6
2.3.	Les éléments complémentaires à prendre en compte	6
2.4.	Les questionnements posés par les participants	8
3.	Conclusion de Monsieur le Maire.....	9

1. Introduction

1.1. Contexte de la réunion publique

Un peu plus de quatre-vingt personnes se sont réunies au Bouscat le 12 février 2013, pour prendre connaissance de l'avancement de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 3.1 et discuter du projet décliné au niveau communal.

Après un discours introductif de Monsieur le Maire et de Monsieur Junca, adjoint à l'urbanisme, Françoise Le Guern, de la direction de l'Urbanisme de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a présenté l'état d'avancement du projet de PLU 3.1 ainsi que sa déclinaison locale en s'appuyant sur un document de travail, la carte « ville en projet » du Bouscat.

Sophie Guillain de Res publica animait les débats.

Quel est l'objectif de cette deuxième réunion publique ?

Les 27 réunions publiques communales ont pour objectif de présenter l'état d'avancement du Plan Local d'Urbanisme 3.1 depuis la première série de réunions publiques communales qui avait eu lieu de décembre 2011 à janvier 2012. Avec un temps de travail par table, il s'agit avant tout de permettre aux participants de donner leurs avis sur le projet de PLU 3.1 décliné au niveau communal.

Comment débat-on ?

Le débat s'instaure par le biais de tables rondes, autour desquelles 8 à 10 participants s'installent et répondent collectivement aux questions. Les élus sont invités à participer mais se regroupent à une même table. Après ce travail, les tables restituent en plénière à toutes les autres le fruit de leur réflexion. C'est l'objet de ce compte-rendu.

Quelles sont les suites ?

Après cette deuxième session de réunions dans les communes, qui ont pour but de discuter localement des enjeux et des projets de chaque territoire, les contributions des résidents et des acteurs des communes viendront nourrir la réflexion en cours avec les partenaires et institutionnels. La CUB, in fine, tient la plume du document de PLU 3.1, mais elle le fait avec le concours des communes, des acteurs, de la société civile et des habitants.

1.2. Introduction de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire et son adjoint à l'urbanisme Monsieur Junca accueillent les participants en les remerciant de leur présence et de leur souhait de venir partager sur le devenir de l'urbanisation de la commune.

Ils rappellent que l'enjeu du PLU 3.1 est d'articuler les politiques d'urbanisme, de déplacement et d'habitat afin d'optimiser au mieux l'organisation de la ville.

1.3. Présentation de l'avancement du projet de PLU 3.1 et du projet communal

La présentation de la CUB accompagne le compte-rendu sous format PowerPoint. Les documents sont également disponibles sur la page du site www.participation.lacub.fr dédiée aux comptes rendus des réunions publiques des 27 communes. Ces comptes rendus sont rédigés à partir des contributions collectives et individuelles des participants mais également, ils s'appuient sur les enregistrements des débats.

1.4. Présentation de la carte « ville en projet »

La carte « ville en projet » identifie les grands secteurs d'évolution urbaine de la ville. Elle croise l'ensemble des thématiques de projet du PLU 3.1 (l'urbanisme, les déplacements, l'habitat, ou encore la nature dans toutes ses formes), et traduit l'articulation entre le projet de territoire communal et la vision d'aménagement et d'urbanisme communautaire.

Elle spatialise les principes du projet du PLU :

- Un développement urbain à enveloppe urbaine constante
- Une meilleure articulation entre desserte en TC et urbanisation
- Une attention particulière aux cycles naturels dans la production de la ville : produire la ville autrement, en étant attentif aux fonctionnements de l'ensemble des systèmes qui la constituent (humains, écologiques, infrastructures...)

Les principaux éléments du projet concernant le territoire du Bouscat :

- L'arrivée de la ligne D du tramway sur le territoire communal.
- Concernant le PLH, il existe déjà une densité assez forte sur la commune, ainsi, d'ici 2030, il est envisagé une augmentation de 10 à 15% (3000 habitants supplémentaires). Il y a 22,6% de logements sociaux (la loi Duflot impose 25% de logements sociaux : des terrains vont se libérer avec le départ de Renault et également présence de terrains libres au niveau de la rue Blanqui. Dans les opérations nouvelles, il est prévu au moins 30% de logements sociaux.
- Une densification raisonnée sera privilégiée le long des axes de transports et notamment le long de l'avenue de la Libération. Les quartiers anciens ne bougeront pas, seuls quelques coeurs d'îlots pourront être urbanisés avec un épannelage qui respecte l'existant.

2. Contributions des participants

Après avoir répondu individuellement à des questions, et en avoir débattu entre eux, les participants réunis par table de 8 à 10 personnes ont restitué à l'assemblée le fruit de leurs échanges. La restitution et la lecture des fiches de contribution remises à la fin de la réunion font ressortir les avis des participants sur le projet présenté ainsi que les éléments complémentaires à prendre en compte. Les termes employés sont des « verbatim » extraits des restitutions ou le plus proche possible des expressions utilisées par les participants.

Les questions posées aux participants étaient les suivantes :

- Suite à la déclinaison du projet à l'échelle communale, qui vient de vous être présentée, quels éléments du projet vous conviennent ? Pourquoi ?
- Quels éléments ne vous conviennent pas ? Pourquoi ?
- Compte tenu de la singularité du territoire, quels sont les éléments complémentaires qui vous paraissent importants à prendre en compte ? (en termes d'habitat, de déplacement, de cadre de vie, de développement économique...)

2.1. Les éléments du projet qui conviennent

Les participants ont adhéré :

- **L'habitat et l'urbanisme**
 - o A la réflexion présentée sur l'évolution de l'habitat à horizon 2030,
 - o A la volonté de favoriser l'accession à la propriété pour les familles aux revenus moyens.
 - o A la volonté de densification raisonnée le long des axes de transports en commun avec des hauteurs comprises entre du R+2 et du R+4,
 - o A la volonté de modération de la consommation de l'espace de la commune,
 - o A la volonté de maîtrise des constructions le long de la ligne du tramway afin de préserver le bâti ancien,
 - o Au respect des équilibres environnementaux et urbanistiques sur la commune,
 - o A la volonté d'augmenter le nombre de logements sociaux au Bouscat,
 - o A la volonté que le projet respecte les spécificités du territoire du Bouscat,
 - o A la volonté de préserver les tissus constitués,
- **Les déplacements**
 - o A la prise en compte, de manière générale, des évolutions des modes de déplacements,
 - o Au projet « déplacement » qui permet moins de pollution et plus d'efficacité,
 - o à l'arrivée du tramway entraînant le départ des locaux de Renault, qui va permettre une certaine régulation de la circulation automobile,

- A la volonté de développer le réseau de pistes cyclables.
- **La nature et le cadre de vie**
 - A la volonté de préservation du patrimoine vert : respect du cadre de vie,
 - Au maintien de la plaine de sport.

2.2. Les éléments du projet qui ne conviennent pas

Les participants n'adhèrent pas :

- **L'habitat et l'urbanisme**
 - A l'absence de référence sur les hauteurs à bâtir lors de la présentation du projet,
 - Que l'augmentation de la densité se fasse au détriment des espaces de loisirs.
- **Les déplacements**
 - A l'absence d'éléments de réponse sur le problème de stationnement et de circulation sur la commune : nombre de parkings insuffisants,
 - A l'absence d'éléments de réponse concernant le maintien des lianes qui vont faire doublon avec l'arrivée du tramway.
- **Le développement économique et l'emploi**
 - A l'absence de l'évocation de nouveaux projets de développement économique : ce sont les entreprises qui font la force d'une commune.
- **Autres sujets évoqués**
 - Au nombre important de secteurs jaunes sur la carte (Les Ecus, Charmille, Brossalette) : Y a-t-il de véritables projets prévus? La zone jaune doit uniquement être présente sur l'avenue de la Libération.
 - A l'absence de vision, lors de la présentation du projet, par rapport au vieillissement de la population de la commune,

2.3. Les éléments complémentaires à prendre en compte

Les participants souhaitent :

- **L'habitat et l'urbanisme**
 - Que la singularité de la commune soit prise en compte pour arriver à concilier les différents objectifs que la comme et La Cub se sont données,
 - Que le projet tienne compte du bâti existant : harmoniser le style des constructions afin de donner une cohérence d'ensemble,

- Qu'une harmonisation soit trouvée entre les tissus d'immeubles et l'habitat pavillonnaire.
- Qu'une réflexion soit menée sur le devenir des quartiers délabrés, par exemple la résidence Godard.
- Que les jardins privatifs soient préservés en façade et que les constructions soient faites en retrait par rapport à la voie publique,

- **Les déplacements**

- Que les constats de problèmes de stationnement soient pris en compte : quel projet de parcs relais ?
- Que les interrogations qui existent sur le projet de gare de Ravesies soient prises en compte,
- Que de larges artères soient prévues en lien avec l'arrivée du tramway,
- Que 2 places de stationnement par logement nouveau soient prévues dans les constructions neuves.

- **Le développement économique et l'emploi**

- Que l'implantation de nouveaux commerces (type restauration rapide) qui engendrent des nuisances importantes soit prise en compte,
- Qu'une réflexion soit menée sur la possibilité de création d'une nouvelle zone d'artisanat,
- Que les commerces de proximité soient développés afin de favoriser la vie de quartier notamment pour la population vieillissante,
- Que la commune réfléchisse à la possibilité de faire venir des entreprises tertiaires sur le territoire, par exemple afin de constituer un mini- pôle tertiaire,
- Que soit prévu du commerce de « standing »,
- Que les zones maraîchères soient maintenues et que des aides soient créées pour favoriser l'installation de maraîchers sur la commune,

- **La nature et le cadre de vie**

- Que le cadre de vie soit préservé,
- Que les terrains maraîchers (préempter) et les espaces verts soient préservés,
- qu'un équilibre entre espaces verts privés/publics et le bâti existant soit respecté,
- qu'une agriculture de proximité soit établie,
- Qu'une charte de l'environnement et de l'habitat communale soit éditée.

- **Autres sujets évoqués**
 - o que les énergies renouvelables soient prises en compte dans la définition du projet,
 - o qu'une réflexion soit menée sur la suffisance des réseaux (eau, gaz et électricité) au regard de l'arrivée de nouveaux habitants.
 - o Qu'une maison pour les seniors soit aménagée sur la commune.
 - o Un meilleur traitement paysager de la voie ferrée,

2.4. Les questionnements posés par les participants

- Pendant les travaux du tram quelles mesures vont être prises concernant les conditions de circulation?
- Quels projets sont prévus sur les espaces libérés au niveau de Ravesies et de l'avenue de Jean Jaurès?
- Comment peut-on capter de l'emploi au Bouscat?
- Quelles offres de logements pour les seniors sur la commune?
- A-t-on également prévu des pistes cyclables avec l'arrivée du tramway ?
- Va t'il y avoir des commerces de proximité le long de l'Avenue de la Libération?

3. Conclusion de Monsieur le Maire

Pour conclure, **Monsieur le Maire** remercie vivement les participants pour leurs riches contributions au cours de cette réunion.

Il souhaite, ensuite, revenir sur certains sujets évoqués lors de la réunion :

Premièrement, concernant l'arrivée du tramway et sur la qualité de vie au Bouscat à préserver. Il reste conscient des problèmes de stationnement et de circulation.

Ensuite, pour Monsieur le Maire, la densification doit être raisonnée. Selon lui, il y a beaucoup trop de secteurs en jaune sur la carte. Concernant les logements sociaux, une attention doit être portée sur l'acquisition sociale. Il insiste sur le fait que les activités économiques, les commerces de proximité et les entreprises tertiaires doivent être renforcés. Concernant le devenir du talus ferroviaire, il faut surement penser à faire des logements entourés d'espaces verts (Godard, Jean Jaurès).